

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices, annonces, titulaires et ordo des fidèles. — II Les fleurs autour du Très-Saint-Sacrement. — III Jeune fille fin de siècle, femme chrétienne. — IV Protonotaires apostoliques. — V Missions sauvages du Lac-des-Bois. — VI Œuvres des tabernacles. — VII Le voilà. — VIII Aux prières. — IX L'épargne enrichit. — X Quelques pensées. — XI Chronique romaine. — XII Variétés. — XIII Pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré et au Cap de la Madeleine.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Dimanche, le 23.* — A 7 heures, ordination.
Mardi, le 25. — A 8 heures, grand'messe en l'honneur de saint Jacques.
Mercredi, le 26. — A 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.
Immaculée-Conception. — *Dimanche, le 30.* — Ordination.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 23 juillet

On annonce les fêtes de saint Jacques et de sainte Anne. J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 6 août

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Ignace, de Saint-Pierre-aux-Liens et de Saint-Liguori.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-Alphonse et de Saint-Dominique.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Saint-Etienne. J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 23 juillet

Fête de saint Apollinaire, *double* ; mém. du IX dim. et de saint Liboire ; évang. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. du dim. et de sainte Christine.

Dans les églises paroissiales dédiées à saint Jacques, on fait ce jour la SOLENNITÉ ANTICIPÉE DE SAINTE ANNE. — Messe comme le 26 juillet, *double de 1re classe* ; mém. du 9e dim. après la Pent. — Aux II vêpres, mém. du dim. J. S.

LES FLEURS

Autour du Très-Saint-Sacrement

 N sait combien saint Alphonse aimait à orner de fleurs l'autel où reposait le Très-Saint-Sacrement. Le saint Docteur choisissait, dans le jardin du couvent, les plus belles fleurs, et leur donnait ensuite leur destination toute sainte.

Ce que l'on sait moins, c'est que ces fleurs, qui ont approché de si près le Saint-Sacrement, sont parfois très utiles aux personnes qui les reprennent. Citons à ce propos un remarquable exemple rapporté par M. l'abbé Corblet dans son bel ouvrage intitulé : *Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du Sacrement de l'Eucharistie*.

Sainte Jeanne-Françoise de Chantal, dit cet auteur, avait sous ce rapport une dévotion toute particulière, que la mère de Chaugy nous révèle en ces termes : « Elle avait un grand soin qu'il y eût de belles fleurs au jardin et qu'on les conservât pour les mettre devant le Saint-Sacrement. Tous les dimanches et les fêtes, les Sœurs jardinières avaient coutume de lui donner un bouquet pour porter à la main, pensant la récréer ; mais toujours elle faisait appeler la Sœur sacristine et envoyait mettre ce bouquet sur l'autel, dans un vase, et lorsqu'on lui en donnait un nouveau, elle l'envoyait de même devant l'autel et se faisait rendre le précédent, qu'elle gardait au pied de son crucifix, dans sa cellule, et, quand il était tout flétri, elle le faisait brûler de crainte qu'on ne le jetât dans un lieu indécent. Elle n'était point sans avoir de ces bouquets séchés devant le Saint-Sacrement : c'était sa pratique constante. Une Sœur s'enhardit à lui demander instamment un jour pourquoi elle faisait cela ; cette Bienheureuse lui répondit : « Mes pensées ne méritent pas d'être dites. » La Sœur la pressant de nouveau : « Ma fille, lui dit-elle, la couleur et l'odeur sont la vie de ces fleurs ; je les envoie devant le Saint-Sacrement, où peu après elles se flétrissent, elles passent et demeurent. Je désire être ainsi, et que ma vie qui passe peu à peu, finisse devant Dieu en honorant le mystère de la très sainte Eglise. » Une autre fois, cette Sœur étant travaillée de peines intérieures, notre Bienheureuse Mère lui donna la moitié du bouquet flétri qu'on venait de lui apporter de devant le Saint-Sacrement et lui dit : « Ma fille, pliez cela dans un papier et mettez-le sur votre cœur par révérence du Saint-Sacrement ; j'ai quelquefois été soulagée de mes peines par ce remède. »

JEUX

 EST da
renco
PRE
fin de siècle » ?

Réponses : « I
vre d'art exquise
sion du moment,
les épaules et dit

— « Ni mascul

— « Je pense d
double ; c'est un
sont multipliées :

— « La caricatu
et de plus angéliq

— « Un bibelot
ne peut être que p
per. »

— « Une giroue
du caprice, de la f

— « Comme la f
éclat, brille un ins

— « Elle passe e
fleur. »

— « Lui faire pla
routes pour pédaler

Mais à notre foyer,
Caricature, bibelot

justes qui préparent

— « La jeune fille
contraste, la jeune f

DEUXIÈME QUESTION
l'on puisse faire d'un

Réponses : « Elle

JEUNE FILLE FIN DE SIÈCLE

Femme chrétienne



EST dans une revue rédigée par les Ursulines que se rencontre la page qui suit :

PREMIÈRE QUESTION : « *Comment définir la jeune fille fin de siècle* » ?

Réponses : « Il me semble qu'on peut la comparer à une œuvre d'art exquise, travestie par un bouffon. Suivant l'impression du moment, je soupire : « C'est dommage ! » ou je hausse les épaules et dis en riant : « C'est grotesque ! »

— « Ni masculin, ni féminin, du genre neutre. »

— « Je pense d'elle ce que les botanistes pensent d'une fleur double ; c'est une brillante monstruosité, dont les pétales se sont multipliés aux dépens du cœur. »

— « La caricature déplaisante de ce qu'il y a de plus gracieux et de plus angélique en ce monde. »

— « Un bibelot aussi inutile qu'extravagant et dont la mode ne peut être que passagère ; le bon goût ne se laissant pas duper. »

— « Une girouette, qui tourne à tous les vents de la mode, du caprice, de la fantaisie. »

— « Comme la fusée d'un feu d'artifice, elle s'annonce avec éclat, brille un instant et retombe sans laisser de traces. »

— « Elle passe et l'on dit : « Un vent brûlant a touché cette fleur. »

— « Lui faire place à la tribune pour pérorer, sur les grandes routes pour pédaler, au fumoir pour brûler sa cigarette. Soit ! Mais à notre foyer, jamais ! »

Caricature, bibelot, girouette, fusée, autant de comparaisons justes qui préparent bien cette dernière réflexion :

— « La jeune fille « fin de siècle » fait mieux apprécier, par contraste, la jeune fille sérieuse et chrétienne. »

DEUXIÈME QUESTION : « *Quel est, selon vous, le plus bel éloge que l'on puisse faire d'une femme ?* »

Réponses : « Elle sait penser, agir et se taire. »

— « Son intelligence est fixée dans le beau, son cœur dans le bien, sa volonté dans le sacrifice. »

— « C'est une femme de caractère, incapable de fléchir devant le respect humain, et une femme de dévouement qui ne recule jamais devant le sacrifice. »

— « Présente, on l'oublie ; absente, on la réclame. »

— « Elle est comme le rayon qui éclaire, chauffe, vivifie tout, sans tenir la moindre place. »

— « Elle a rendu meilleurs tous ceux qui l'ont approchée. »

Cette dernière pensée nous fournira notre *Bouquet spirituel*. « Rendons meilleurs tous ceux qui nous approchent », mais comme ce bon saint, don parle le P. Delaporte dans l'une de ses légendes. L'ombre seul de ce saint guérissait les malades :

Faire le plus de bien sans m'en apercevoir,
Devenir saint sans le savoir ;
Semer joie et bonheur, sans cueillir de louanges !

PROTONOTAIRES APOSTOLIQUES

On nous écrit :

LE diocèse de Providence, aux Etats-Unis, a aussi l'honneur de posséder un protonotaire apostolique canadien « dans la personne de Mgr Joseph-Alfred Prévost, curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, à Fall River, Mass. »

Le nom de Mgr Prévost se trouve en effet dans l'annuaire pontificale romain.

Il est également venu à notre connaissance que sur la demande de Sa Grandeur Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, le Souverain-Pontife a daigné récemment élever à la dignité de protonotaire apostolique le T. R. E.-F. Murphy, recteur de la cathédrale de Sainte-Marie et vicaire général.

Le nouveau dignitaire est un ami de Montréal où il a fait ses études. Nous nous faisons donc un respectueux devoir de reconnaître dans la haute distinction dont Mgr Murphy vient d'être honoré, par son archevêque et le Saint-Siège, la récompense de ses nombreuses qualités, de ses vertus et de ses précieux états de service ; et nous prions l'éminent prélat de bien vouloir agréer à cette occasion nos plus sincères félicitations.

MISS

Premiers su

A Sa Grandeur

Monseigi

L'AI déjà cette a
neuf e
baptême dans la
Padoue. Ce sont
disséminée dans l
la-Pluie.

Il y a, comme v
liques parcourent
s'étaient heurtées à
cible. C'est à pei
assez calmé pour p
milieu d'eux sans e
Il y a moins d
voulu s'arrêter un j
fle du Lac-des-Boi
diatement. Depuis
mal reçu.

Vous vous rapp
hommes de la prièr
campement de la
personnes. Votre G
les neuf chefs sau
n'avoir rien à faire a
part, le pava ou ban
du Portage-du-Rat, l

MISSIONS SAUVAGES DU LAC-DES-BOIS

Premiers succès après 50 ans de travaux apostoliques

A Sa Grandeur Mgr Langevin, O. M. I.,

Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

J'AI déjà eu le plaisir d'annoncer à Votre Grandeur que, cette année, le jour même de Pâques, au Portage-du-Rat, neuf enfants, dont six garçons et trois filles, recevaient le baptême dans la chapelle de l'Ecole industrielle de Saint-Antoine de Padoue. Ce sont les *prémices* que nous fournit la population sauvage disséminée dans l'immense région du Lac-des-Bois et de la Rivière-la-Pluie.

Il y a, comme vous savez, quarante ans que les missionnaires catholiques parcourent ces vastes contrées. Jusqu'ici tous leurs efforts s'étaient heurtés à des préjugés invétérés et à une obstination invincible. C'est à peine si le fanatisme farouche de ces barbares s'était assez calmé pour permettre aux hérauts de l'Evangile de circuler au milieu d'eux sans exposer leur vie.

Il y a moins de vingt ans, notre vénérable Père Lacombe, ayant voulu s'arrêter un jour près de quelques sauvages campés dans une île du Lac-des-Bois, fut grossièrement sommé d'avoir à partir immédiatement. Depuis, notre T. R. P. Allard, vicaire général, fut aussi mal reçu.

Vous vous rappelez, Monseigneur, comment, en juillet 1897, les *hommes de la prière* furent accueillis par les sauvages dans ce grand campement de la pointe Mac-Pherson, où il y avait plus de mille personnes. Votre Grandeur fut reçue avec beaucoup de respect par les neuf chefs sauvages présents. Ils avaient d'abord décidé de n'avoir rien à faire avec nous ; mais, quand je leur proposai de votre part, le *pawa* ou banquet sauvage préparé par les dames catholiques du Portage-du-Rat, les *malins* se ravisèrent et acceptèrent...!

son cœur dans le

pable de fléchir
vivement qui ne

éclame. »
échauffe, vivifie

l'ont approchée. »
Bouquet spirituel.
pprochent », mais
rte dans l'une de
sait les malades :

recevoir,

louanges !

QUES

is, a aussi l'hon-
stologique canadien
est, curé de la pa-
ver, Mass. »

dans l'annuaire

que sur la deman-
Halifax, le Sou-
a dignité de pro-
y, recteur de la

éal où il a fait ses
ctueux devoir de
Mgr Murphy vient
Siège, la récom-
tus et de ses pré-
nt prélat de bien
res félicitations.

Les sauvages, comme chacun le sait, se réunissent chaque année pour recevoir l'argent que leur doit le gouvernement, et pour célébrer les fêtes païennes du soleil. C'est dans ces circonstances que les missionnaires cherchent à les visiter. Dans les premières visites il ne fut question que de l'établissement d'écoles ; à l'avenir, nous pourrions aborder la question de la religion.

Au mois de mai 1897, la première école fut ouverte pour les sauvages au Portage-du-Rat, avec les subsides du gouvernement obtenus providentiellement au dernier moment, grâce à l'intercession de saint Antoine. Mais il nous a fallu faire une dette. Il nous fut d'abord défendu par les sauvages d'accomplir aucun acte religieux à l'école, et même, d'y faire chanter des cantiques à leurs enfants. Nous dûmes pour un temps nous résigner à cette interdiction. Mais au bout de quelques mois, grâce à un heureux changement de circonstances, nous nous mîmes à faire chanter des cantiques aux enfants sauvages, et à leur faire réciter les prières du matin et du soir en commun. Qu'il était touchant d'entendre ces petites bouches païennes chanter les louanges de Jésus et de Marie, de voir ces petites mains former pieusement le signe de la Croix avec de l'eau bénite, et ces petits corps fléchir le genou devant le Saint-Sacrement, prendre et garder une attitude modeste et recueillie à la chapelle !

Chose merveilleuse, et où nous vîmes l'effet d'une très spéciale protection de Dieu, pas un seul des parents païens ne vint se plaindre de l'enseignement chrétien et des prières introduites à l'école.

Cependant ces pauvres enfants connaissaient à peine les éléments de la religion, qu'ils venaient les uns après les autres solliciter du prêtre la grâce du saint baptême. Plusieurs obtinrent de leurs parents, sans trop de difficultés, la permission d'être baptisés. D'autres multipliaient les instances, et n'obtenaient pas la permission désirée. Un jour — c'était peu de temps avant l'administration solennelle du baptême — je rencontrai le père d'un de nos enfants, et je lui demandai l'autorisation de baptiser son enfant. Il s'y opposa énergiquement. Cependant l'enfant ne se déconcerta pas, se mit en prière, et plein d'une foi vive, me demanda le baptême, en m'assurant que son père n'en aurait pas de ressentiment. L'enfant avait treize ans. Je cédai aux instances de sa foi. L'enfant fut baptisé ; et, en effet, le père l'apprit et n'en montra aucun mécontentement.

Un autre enfant n'avait pu voir ses parents et leur demander la permission de recevoir le baptême ; il me supplia de le baptiser

cependant ; je
Une mère m'a
sément défendu
baptême, arrive
ment pour le ba

Heureux cha
Il y a quarante
n'aurait consenti
eu la témérité
insu, il aurait ét

Le grand avan
les, c'est de les s
tribu. A peine a
grâce du baptême
vent par décider
général les sauva
— De plus, ces
deviennent ordin
tres de leurs fami
constamment pré
toutes les occasion
baptiser ; leur écri
gion ; les presser
te comme une lente
dont les enfants ne
semences du salut
les ombres de la m

Ne nous le diseir
catholiques de long
peuplades sauvages.
que leurs habitudes
ront longtemps à le

Dans toutes les ch
les anciens, le sauva
mais agir de concert
le baptême, il le doi
tance de changer de
que la tribu entière e
ction commune.

cependant ; je le fis, et la famille n'en témoigna pas de déplaisir. Une mère m'avait permis de baptiser sa fille, mais m'avait expressément défendu de baptiser son fils ; mais la voilà qui, au jour du baptême, arrive de plus de vingt milles, et qui donne son consentement pour le baptême du fils comme de la fille.

Heureux changement opéré par la grâce dans ces cœurs idolâtres ! Il y a quarante ans, il y a seulement vingt ans, aucun sauvage n'aurait consenti à voir baptiser son enfant. Si le missionnaire avait eu la témérité de baptiser un enfant malgré ses parents, ou à leur insu, il aurait été aussitôt tué à coups de fusil.

Le grand avantage de recueillir les enfants sauvages dans des écoles, c'est de les soustraire à l'influence païenne de la famille et de la tribu. A peine admis à l'école, ces enfants commencent à désirer la grâce du baptême. Leur désir et leurs instances finissent le plus souvent par décider leurs parents à leur permettre d'être baptisés, car en général les sauvages contredisent peu les volontés de leurs enfants. — De plus, ces enfants recueillis par le prêtre, et instruits par lui, deviennent ordinairement, par la grâce de Dieu, de véritables *Apôtres de leurs familles*. C'est admirable de voir tous ces petits enfants constamment préoccupés de la conversion des leurs ; profitant de toutes les occasions pour dire et faire dire à leurs parents de se faire baptiser ; leur écrire lettres sur lettres pour les instruire de la religion ; les presser de l'embrasser et de se faire chrétiens. Il en résulte comme une lente préparation à l'Évangile dans toutes les familles dont les enfants nous sont confiés, et comme une vaste diffusion des semences du salut chez ces peuples encore assis dans les ténèbres et les ombres de la mort.

Ne nous le dissimulons pas cependant : il faudra aux missionnaires catholiques de longs et patients efforts pour convertir à la foi ces peuplades sauvages. Il y a en elles comme une *solidarité de la race* que leurs habitudes séculaires et l'action invisible du démon opposeront longtemps à leur conversion.

Dans toutes les choses importantes, disent et répètent sans cesse les anciens, le sauvage ne doit point se conduire par ses lumières, mais agir de concert avec tous les siens. Dans la question de recevoir le baptême, il le doit plus que dans tout le reste, à cause de l'importance de changer de religion. C'est un devoir pour lui, d'attendre que la tribu entière examine et décide la question par une délibération commune.

Comme on le voit, le missionnaire n'a pas seulement contre lui un simple respect humain, mais une espèce de discipline traditionnelle et servile, tenant au plus intime des institutions de la vie sauvage. Le sauvage qui se fait chrétien se condamne à une espèce d'ostracisme de la part de toute sa tribu ; il ne peut plus vivre de la vie publique, qui est essentiellement la vie païenne ; prendre part aux danses en l'honneur du soleil, de l'ours, aux fêtes nationales : selon le code indien, il n'est plus un sauvage. Aussi, avec cet ensemble d'idées et de faits, ce n'est que par les enfants qu'on peut commencer l'évangélisation de ces pauvres et malheureuses peuplades. Les enfants ne connaissent pas cette tyrannie des préjugés et des habitudes invétérées, et du moment que la beauté de la religion resplendit à leurs yeux, ils en sont épris, et rien ne peut les empêcher de l'embrasser.

C'est pourquoi il est urgent de développer nos écoles sauvages déjà établies et d'en fonder de nouvelles. Les sectes protestantes, que le missionnaire catholique rencontre perpétuellement en ce pays sur son chemin, sont aux aguets, et nos succès les portent à faire des instances auprès du gouvernement pour qu'il leur accorde d'établir des écoles auprès des nôtres. Elles trouvent en Angleterre, aux Etats-Unis et même au Canada, des fonds abondants pour créer des obstacles au développement des œuvres catholiques. Grâce à ces ressources diverses, elles créent des établissements qui reçoivent des secours d'argent et des ballots d'habits et de couvertes fort riches, au point que dans certaines écoles de l'Ouest, elles ont en abondance de quoi habiller tous les enfants sauvages. Des dames, des jeunes filles protestantes travaillent activement, une partie de l'année, à confectionner des habits d'hommes, de femmes, d'enfants, des courtes pointes etc. ; et l'Angleterre elle-même envoie des couvertes rouges qui font merveille parmi les sauvages.

Chose étrange, les catholiques du Canada semblent ignorer presque complètement ces œuvres de propagande protestante, et ne travaillent guère à leur opposer des œuvres contraires. C'est à peine si quelques dames de Montréal, de Varennes, de Lachine et d'Ottawa envoient chaque année à Mgr Langevin, ou à Mgr Clut, quelques caisses de vieux habits, dont les missionnaires tirent cependant un parti merveilleux.

Puissent ces efforts de la charité privée se multiplier ! Puissent les œuvres admirables de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance augmenter leurs secours pour l'évangélisation des pauvres

Indiens ! Il y a
prières et aux
du règne de Di

Mon bien

Votre intéressa
pensionnat pour
plaisir. Je reçois
pensionnats du di
races qui s'éteigne

Vous avez raiso
même genre pour
diocèse de Saint-B
personnes de déve
sauvages où il y a
anglais) et d'héber
immense !! Nous
s'établir avec avanta
d'élite, menant la v
Dieu seul, qui puisse
rez-vous jamais pour
des ressources de su
deux nouvelles écol
Providence, et ensui

De plus, nos autre
gens animés de l'espr
des apôtres comme fr
nous en vient bientô

Je bénis de grand c
bien cher père, qui
sauvages.

Indiens ! Il y a là une grande œuvre que nous recommandons aux prières et aux sollicitudes de tous ceux qui ont à cœur l'avancement du règne de Dieu et de sa justice.

CHARLES CAHILL, O. M. I.

Portage du-Rat.

Archevêché de Saint-Boniface, 1er juillet 1899.

Mon bien cher père Cahill,

Votre intéressante lettre concernant l'heureuse influence de l'école-pensionnat pour les petits sauvages païens m'a fait un bien sensible plaisir. Je reçois des nouvelles analogues des quatre autres écoles-pensionnats du diocèse. Il semble que le Divin Maître a pitié de ces races qui s'éteignent, et il leur offre le salut.

Vous avez raison de dire qu'il nous faudrait d'autres écoles du même genre pour les enfants des 14,000 *sauvages* qui sont dans le diocèse de Saint-Boniface, d'après le calcul de feu Mgr Taché. Des personnes de dévouement pouvant aller *deux à deux* sur les réserves sauvages où il y a déjà un missionnaire résidant afin d'instruire (en anglais) et d'héberger au besoin les enfants indiens, feraient un bien immense !! Nous avons *quatre endroits* où ces écoles pourraient s'établir avec avantage dès maintenant ; mais il n'y a que des âmes d'élite, menant la vie religieuse dans le monde, de *vraies filles de Dieu seul*, qui puissent entreprendre cette sainte œuvre. En trouverez-vous jamais pour le Fort-Francis ! Nous viendra-t-il, cette année, des ressources de sujets et d'argent au moment où nous construisons deux nouvelles écoles sauvages, en comptant d'abord sur la divine Providence, et ensuite sur l'aide du Gouvernement.

De plus, nos autres missionnaires réclament avec vous des *jeunes gens* animés de l'esprit de sacrifices et désireux de s'associer à l'œuvre des apôtres comme *frères convers* ou *coadjuteurs* ! Dieu veuille qu'il nous en vienne bientôt, car partout on succombe sous le fardeau.

Je bénis de grand cœur votre grande œuvre et vous-même, mon bien cher père, qui avez consacré votre vie au salut de vos chers sauvages.

† ADÉLARD, O. M. I.,

Arch. de Saint-Boniface.

ŒUVRE DES TABERNACLES

Chant de l'atelier

ECOUTEZ ce qu'y fait dire le poète à chacune des pieuses brodeuses :

Tout pour le divin Cœur ! O mon aiguille vole !
Vole à travers ces fleurs comme un gai papillon ;
Embellis leur feuillage, empourpre leur corolle,
Vole et laisse partout un radieux sillon.

Tout pour le divin Cœur ! O mon aiguille chante !
Chante sur cette toile un hymne au doux Sauveur ;
Dis-lui qu'il est bien bon, que je suis bien méchante,
Et pourtant qu'il me faut une place en son Cœur.

Tout pour le divin Cœur ! Dans sa sainte demeure,
Fleurs, quand vous l'ornerez, demandez à Jésus
Pour moi, pour tous les miens, pour tous ceux que je pleure,
Quelques larmes de moins, quelques grâces de plus !

RÉV. PÈRE TISSOT.

LE VOILA

MADAME a ses nerfs ou quelque chose de semblable. Et cela, dans le salon, devant une société choisie, sept ou huit amis, sans compter M. le curé.

Dame ! je comprends quelle soit énervée ! et vous le comprendrez comme moi, je vous assure, quand vous saurez ce qui l'agace.

On a causé religion, — avec le curé ça ne rate pas, — mais non d'une religion vague, élastique, *flou*.

Le prêtre a fait une de ces déclarations intorables, cause des nerfs de Madame. Il a dit ceci :

— Quand on est chrétien comme vous, on *devrait* (il appuie sur ce mot), on devrait placer un grand Christ, bien en vue, sur le mur... Ce serait un acte de foi.

Pan ! ça y e
— Un Chris
vue !!! Mais,
une telle, puis
naissances me
carmélite !” o
le mur. Si enco
Puis d'autres
chez moi :

— Eh bien, n
dace ? Avez-vous
convenant.

Ah tenez M. le
Ce fut presque
dos de ce pauvre
un salon, et tenu

Mais bast ! il e
Et oui ! madar
quement, jusqu'a
vent montrer leur
au Christ la place

— Mais enfin,
monde se moquer

— Et pourquoi
— Pourquoi ! p

est si drôle.

Oui, madame, et
aujourd'hui sont si
vont à la messe et
et trouveront dépla

N'aurait-on pas l
ces exhibitions que
le nom d'objet d'art
peur d'offenser les c
et des tableaux mal

On aura des imag
déeses et des dieux
tapisseries risquées,
c'est autre chose ! O

Pan ! ça y est ! Madame est pâmée !

— Un Christ..., là..., dans le salon ! ... Un grand... bien en vue !!! Mais, M. le curé, ce serait inouïe ! Je vois déjà madame une telle, puis son amie, puis dix autres, puis toutes mes connaissances me défilent ce chapelet : " Oh ! ma chère, tu te fais carmélite ! " ou bien : " Ça fait bien mal, votre Christ, là sur le mur. Si encore c'était une antiquité ! "

Puis d'autres, plus méchantes encore, diraient en sortant de chez moi :

— Eh bien, ne trouvez-vous pas que madame X... a de l'audace ? Avez-vous vu ce grand Christ, dans le salon ? C'est inconvenant.

Ah tenez M. le curé, vous êtes incroyable !

Ce fut presque un déchaînement de colères féminines sur le dos de ce pauvre desservant qui osait être prêtre jusque dans un salon, et tenir des propos inouïs comme celui-là.

Mais bast ! il en avait vu d'autres.

Et oui ! madame, reprit-il, après avoir reçu la douche, héroïquement, jusqu'au bout, je vous répète, que les chrétiens doivent montrer leur foi et qu'il ne vous est pas permis d'enlever au Christ la place d'honneur qui lui est due chez vous.

— Mais enfin, monsieur le curé, je vous dis que tout le monde se moquerait de moi !

— Et pourquoi se moquer de vous ?

— Pourquoi ! pourquoi ! je n'en sais rien, mais le monde est si drôle.

Oui, madame, et vous pouvez ajouter : et les chrétiens d'aujourd'hui sont si peureux. Comment ! des gens baptisés qui vont à la messe et communient à Pâques, viendront chez vous et trouveront déplacé d'y voir un Christ ? et pourquoi cela ?

N'aurait-on pas le droit de trouver étranges infiniment plus, ces exhibitions que l'on rencontre dans certains salons où, sous le nom d'objet d'arts, on étale—sans honte je vous assure et sans peur d'offenser les convenances — des statues plus que légères et des tableaux malpropres.

On aura des images de Boudha, parce que c'est original ; des déesses et des dieux païens, parce que c'est de bon genre ; des tapisseries risquées, parce que c'est la mode. Mais un Christ, c'est autre chose ! On a peur ! on a honte ! on en rougit !

ES

cune des pieuses

ble !
lon ;
olle,ante !
uveur ;
échante,
œur.neure,
isus
ix que je pleura,
le plus !
PÈRE TISSOT.le semblable. Et
ité choisie, sept
é.
vée ! et vous le
d vous saurez ce
te pas, — mais
ables, cause des
evrait (il appuie
bien en vue, sur

La voix du curé ne trouva plus d'exclamations malicieuses ni de réflexions impatientes pour l'accueillir.

Quand on partit, deux dames furent vexées de ces paroles de prêtre zélé. Elles trouvaient qu'il mettait les pieds dans le plat, qu'il transformait tous les fauteuils du salon en chaires à prêcher, en bancs d'église.

Madame n'avait plus ses nerfs ; elle était au contraire très calme. Sa conscience de femme intelligente et de croyante était bien en dispute avec sa conscience de mondaine. Mais la première culbuta la seconde dans une lutte mémorable.

Et quand le curé lui dit, en prenant congé :

— Sans rancune, madame !

— Au contraire, monsieur le curé, merci ! répondit-elle.

— Quand le prêtre retourna, quinze jours après, madame voulut elle-même l'introduire au salon.

Elle ouvrit la porte, puis montrant la cheminée avec un très visible air de triomphe elle dit : Il y est ! le voilà ! Cela m'a coûté je vous assure. Mais en réfléchissant, je me suis trouvée honteuse de marchander au bon Dieu ce peu d'honneur. — Il y resta le Christ ; il y est encore. Les amies récriminèrent tout d'abord, mais des ah ! comme des oh ! madame ne tint aucun compte. Quinze jours après, madame R..., une amie, songea : — Après tout, je suis aussi chrétienne qu'elle, Dieu merci. Si j'avais mon Christ moi aussi ?

Au bout de six mois, ce fut la grande mode, les Christs : mais une mode raisonnée, basée sur cette idée que les chrétiens ne doivent pas rougir de la foi, même et surtout dans leur salon.

Semaine religieuse d'Evreux.

AUX PRIERES

Fr. Louis-Joseph-Remi Michaud, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Saint-Barthélemi.

Sr M.-Philomène-Claire French, dite Saint-Damien, des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.



'ÉPAR
et da
saire
bien le luxe d

occasionnent d

« La prodiga
dinent dans la

Beaucoup de

sont. Il faut de

prix. La plus be

salon dans lequ

le décore de g

et l'on couvre

faut dès lors, à l'

amis ou connais

fleurs recherch

du ton. Que d'ar

Tout luxe qui

et coupable. C'e

opposer avec co

ruines, sans noi

simplicité ! — qu

cité, il n'y a pas c



NOUS nous la

zième siècle.

ont été des époque

pas bon, il faisait

y avait moins d'ho

de saints !

L'ÉPARGNE ENRICHIT



L'ÉPARGNE favorise la simplicité dans le genre de vie et dans la direction de la maison. Il n'est pas nécessaire de recourir aux chiffres pour comprendre combien le luxe dans la demeure et la sensualité dans les plaisirs occasionnent de folles dépenses.

« La prodigalité et la volupté déjeunent dans l'abondance, dînent dans la pénurie et soupent dans le déshonneur. »

Beaucoup de gens veulent paraître plus riches qu'ils ne le sont. Il faut dès lors parer les appartements de meubles de prix. La plus belle et la plus vaste chambre est transformée en salon dans lequel on pénétrera peut-être deux fois par an. On le décore de glaces aux encadrements d'or, on orne ses parois et l'on couvre le plancher et les escaliers de tapis précieux. Il faut dès lors, à l'occasion des mariages et des décès de quelques amis ou connaissances, il faut exprimer, par des bouquets de fleurs recherchées, la distinction des sentiments et la noblesse du ton. Que d'argent est ainsi prodigué inutilement !

Tout luxe qui dépasse la mesure de nos revenus est injuste et coupable. C'est pourquoi il est de notre devoir de nous opposer avec courage et fermeté à ce torrent de folies et de ruines, sans nous préoccuper de l'opinion du monde. — La simplicité ! — que ce soit là notre mot d'ordre. Sans la simplicité, il n'y a pas d'économie possible.

Quelques pensées

NOUS nous laissons vivre ; nous ne vivons plus. Le douzième siècle et même le commencement du treizième ont été des époques de vertu et de force, où, s'il ne faisait pas bon, il faisait grand vivre, et c'est bien quelque chose. Il y avait moins d'hommes contents, il y avait plus de héros et de saints !

FRANCISQUE SARCEY.

**

ions malicieuses

de ces paroles de
ieds dans le plat,
n chaires à pré-

au contraire très
de croyante était
ie. Mais la pré-
rable.

épondit-elle.
après, madame

lée avec un très
voilà ! Cela m'a
me suis trouvée
honneur. — Il y
criminèrent tout
ne tint aucun
e amie, songea :
Dieu merci. Si

ode, les Christs :
lée que les chré-
et surtout dans

euse d'Evreux.

e Saint-Viateur,

amien, des sœurs
Montréal.

J'ai à mon balcon, grimpant du bas de la maison jusqu'à ma fenêtre, une clématite qui m'intrigue fort. Elle est blanche, du blanc le plus pur ; ses pétales se terminent en un fin ovale un peu allongé ; mais, chose étrange, son parfum ne se développe que lorsqu'elle commence à se faner. Voilà comment il faudrait tâcher de vieillir. Remplacer l'éclat par le parfum.

E. LEGOUVÉ.

* *

Le maximum de la faute n'a pas lieu au moment de la chute, où la passion diminue la liberté, mais quand on affronte l'occasion qui en est la cause. L'intempérant n'est pas coupable dans son ivresse, mais quand il boit la liqueur qui la donne.

P. CAUSSETTE.

* *

L'homme ingrat est un vase d'ignominie où Dieu se prépare à verser le fiel de ses rigueurs ; au contraire, l'homme reconnaissant est un vase d'honneur où Dieu fait couler avec abondance les eaux précieuses de sa grâce.

S. IRÉNÉE.

CHRONIQUE ROMAINE

LE Souverain-Pontife a tenu, lundi 19 juin, dans la salle consistoriale contiguë à ses appartements, le consistoire. Le pape a prononcé une allocution après laquelle il a créé et publié onze nouveaux cardinaux : Le nonce de Madrid, l'archevêque de Goritz, l'archevêque de Toulouse, les archevêques de Turin, de Ferrare, de Reggio (Calabre) ; NN. SS. del Drago et Cassetta, patriarches latins de Constantinople et d'Antioche ; Mgr Ciasca, secrétaire de la Propagande ; Mgr Trombetta, secrétaire de la Congrégation des évêques et réguliers, et Mgr Llenaveras.

On assure, d'après l'indication que le Saint-Père lui-même en a donnée, que les deux cardinaux réservés *in petto* à ce consistoire, pour être officiellement publiés dans un consistoire ultérieur, sont : le majordonne pontifical, Mgr Della Volpe, et l'assesseur du Saint-Office, Mgr Gennari.

Jamais Léon XIII n'avait créé dans un même consistoire un aussi grand nombre de cardinaux. Au premier consistoire

qu'il avait tenu avait créé dix de l'Eglise, le s trois membres, étrangers. Le p archevêque de Mgr Ferrari, ar archevêque de l

Une

Il se confirme à l'épiscopat fra les présentes lett archevêque de l ajoute que ce d conduite tracée a pour éviter désor de s'en tenir stric Cette direction fo qu'elle entraîne d tinctive du nouve l'anarchie des op l'autorité des évêq

Comb

M. Aurélien Sch le *Matin*, les souve A partir de sept a

« Mon directeur, Scholl, je le vois en était curé de la cath déclare hautement : homme. Je me rappe dans un coin de la sa me vient des remord

aison jusqu'à ma
e est blanche, du
un fin ovale un
ne se développe
ment il faudrait
fum.

E. LEGOUVÉ.

ment de la chute,
n affronte l'occa-
s coupable dans
a donne.

P. GAUSSETTE.

Dieu se prépare
l'homme recon-
siler avec abon-

S. IRÉNÉE.

in, dans la salle
ents, le consis-
n après laquelle
: Le nonce de
le Toulouse, les
(Calabre); NN.
Constantinople
opagande; Mgr
vêques et régu-

Père lui-même
petto à ce con-
sistoire ulté-
Volpe, et l'as-
me consistoire
nier consistoire

qu'il avait tenu il y a vingt ans, le 12 mai 1879, le Saint-Père avait créé dix cardinaux. Par l'accession des nouveaux princes de l'Eglise, le Sacré-Collège comprend en ce moment soixante-trois membres, dont trente-sept cardinaux italiens et vingt-six étrangers. Le plus âgé des cardinaux actuels est Mgr Canossa, archevêque de Vérone, qui a 90 ans. Les deux plus jeunes sont Mgr Ferrari, archevêque de Milan, qui a 49 ans, et Mgr Svampa, archevêque de Boulogne qui en a 43.

Une lettre à l'Épiscopat français

Il se confirme que le Souverain-Pontife se dispose à adresser à l'Épiscopat français un document de haute importance et dont les présentes lettres à l'archevêque de Bourges et au cardinal-archevêque de Paris sont en quelque sorte la préparation. On ajoute que ce document confirmera pleinement la ligne de conduite tracée aux catholiques de France, et leur prescrira, pour éviter désormais toute interprétation oblique et arbitraire, de s'en tenir strictement à la direction autorisée des évêques. Cette direction fortement inculquée, avec l'absolue soumission qu'elle entraîne de la part des catholiques, formera la note distinctive du nouveau document pontifical, écrit de façon que l'anarchie des opinions privées ne puisse plus l'emporter sur l'autorité des évêques et du Saint-Siège.

VARIÉTÉS

Combien ont les mêmes regrets !..

M. Aurélien Scholl, écrivain très peu chrétien, a écrit dans le *Matin*, les souvenirs de sa jeunesse.

A partir de sept ans, sa bonne mère l'avait envoyé à confesse.

« Mon directeur, mort depuis bien des années, dit M. A. Scholl, je le vois encore. Il s'appelait l'abbé Dudouble, et il était curé de la cathédrale Saint-André, à Bordeaux. Or, je le déclare hautement : je n'ai jamais rencontré de plus honnête homme. Je me rappelle parfois ses conseils, quand il s'essayait dans un coin de la sacristie où il écoutait ma confession, et il me vient des remords de ne les avoir pas suivis à la lettre. Oh !

le jour où j'avouai que j'avais lu les *Contes de Voltaire*, quel pli sur son front, quelle douleur dans son regard ! « Mon enfant, me dit-il, ne salissez pas si tôt votre mémoire. Quand l'obscurité s'établit dans un jeune cerveau frêle, impressionnable, elle n'en sort plus. Il est hanté de visions impures ; elles l'obsèdent et il ne peut plus les chasser. L'esprit s'abaisse, s'avilit. A l'âge où l'enfant doit être un homme, il n'est devenu qu'une bête brute. »

Combien d'hommes, après M. Scholl, ont pu souvent vérifier la justesse des appréciations du vieux prêtre et regrette à bon droit de n'avoir pas suivi les conseils de la religion de leur enfance !

L'estime des hommes

Le Curé d'Ars reçoit un jour une lettre dans laquelle on le traitait de scélérat, d'hypocrite, de charlatan, d'ignorant, etc. ; il la lut, sourit et resta calme.

Quelques heures après, il en reçut une autre où on l'appelait un homme de Dieu, un saint, et où on lui demandait ses prières pour obtenir un miracle. Il sourit encore et dit à ceux qui étaient près de lui : « Voyez comme il faut peu se fier à l'estime des hommes ! Une lettre, ce matin, me chargeait d'injures ; une autre, ce soir, m'accable de compliments ! Ni celle de ce matin ne m'a rendu plus mauvais, ni celle de ce soir meilleur ! Que c'est peu de chose que l'estime des hommes ! »

PELERINAGE

A SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE

Et au Cap-de-la-Madeleine

PELERINAGE pour dames et demoiselles.

Départ. — Samedi, le 22 juillet, à 2.30 heures de l'après-midi, par le vapeur *Trois-Rivières*, du quai Jacques-Cartier, Montréal.

Retour. — Lundi, le 24 juillet, à 6 heures du matin. — Messe d'actions de grâces à Notre-Dame de Bonsecours.

Directeur. — M. l'abbé R. Décarie, de Saint-Henri à Montréal.

N. B. — Les RR. PP. Dominicains seront les prédicateurs de ce pèlerinage.

Billets et cabines en vente au presbytère de Saint-Henri et sur le *Trois-Rivières*.